L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 } payable d'avance
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 15 FEVRIER 1842.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

LES SEPARATIONISTES ET LES NULLIFICATEURS.

La pétition présentée par M. Adams demandant la dissolution de l'Union a soulevé il faut le reconnaître, un cri général, et pour ainsi dire unanime de réprobation: c'est un fait de bon augure pour le maintien de nos institutions. Mais comment se fait-il que les doctrines futiles, absurdes de la nullification n'aient pas produit une sensation aussi pénible ? Comment se fait-il surtout que les nullificateurs eux-mêmes soient les plus ardents à censurer M. Adams ? N'y a-t-il pas là une étrange anomalie ? Que demandent les désunionistes ou séparationistes ? ils demandent que l'Union soit dissoute afin que tous les Etats de notre confédération jouissent d'une indépendance absolue, d'une souveraineté sans contrôle.

Que demandent les nullificateurs ? ils veulent que chaque Etat puisse se séparer de l'Union quand et comment il le jugera convenable, ou plutôt ils prétendent que chaque Etat a le droit de se séparer de l'Union à volonté.

Ainsi la seule différence qui existe entre ces deux opinions, c'est que la première demande la séparation loyalement et pour ainsi dire par consentement mutuel, tandis que la dernière veut que la séparation soit de droit pour chaque Etat qui la désire, que les autres Etats la veuillent ou non. Il sont de là que si les désunionistes sont blâmables, et l'on connaît notre opinion à cet égard, les nullificateurs le sont encore davantage; car celui qui prétend que chaque Etat a le droit de se séparer de l'Union quand bon lui semble, est bien plus désunioniste et bien plus dangereux que celui qui ne demande la séparation qu'à condition que la proposition soit acceptée par tous les Etats. Evidemment la séparation serait inévitable si tous les Etats la désiraient ; et c'est à cause de cela que la pétition dont M. Adams s'est fait l'organe, ne présente aucun danger. Mais il y aurait réellement du danger et un danger incalculable à admettre la doctrine que chaque Etat peut se séparer de l'Union quand bon lui semble.

Cependant, chose étrange ! On propose de passer un vote de censure sur M. Adams et l'on ne dit rien, pas même un mot de blâme, de MM. Calhoun, Pickens, Rhet et autres nullificateurs qui ont cent fois menacé de faire séparer la Caroline de l'Union, prétendant même en théorie, que chaque Etat en a le droit.

Nous le répétons donc, afin qu'on ne se méprenne pas sur nos motifs, la conduite de M. Adams est très blâmable, pour avoir présenté une pétition séparationiste ; mais en même temps nous devons dire que les nullificateurs de la Caroline le sont davantage: Et cependant jamais le Congrès n'a songé à passer sur eux un vote de censure.

COUR CRIMINELLE.

Au moment de mettre notre journal sous presse, (2 heures) nous apprenons que le jury, dans l'affaire de Bello accusé du meurtre de Dockrel, a rendu un verdict de non-culpabilité. Nous rendrons un compte détaillé de cette affaire, dans notre feuille de demain.

THEATRE D'ORLEANS.

C'est ce soir qu'aura lieu la représentation au bénéfice de Mlle. Maria. Il y aura dope chambrée complette, disons-mieux, il y aura foule au théâtre d'Orléans. Le public aime dans Mlle. Maria une artiste d'un mérite distingué et qui malgré ce mérite n'en est pas moins toujours zélée, consciencieuse.

Il faut convenir d'ailleurs que le spectacle est fort attrayant par lui même. *Un Mariage sous Louis XV*, comédie de M. Alexandre Dumas qui n'a encore eu, à la Nouvelle-Orléans du moins, qu'une seule représentation; *A la Grâce de Dieu*, drame-vaudeville en cinq actes, dont les touchans détails portent l'émotion dans tous les cœurs, même dans celui du plus sévère critique qui s'en défend vainement; un intermède musical, &c. &c. Vraiment il faudrait être non seulement d'une ingratitude monstrueuse envers la bénéficiaire mais encore juré de ses plaisirs pour ne pas assister à la fête à laquelle le public est convié ce soir. Négligens ! dépêchez-vous donc si vous voulez trouver des places.

La troupe Italienne de la Havane, est arrivée par le steamer *Natchez*. On présume qu'elle donnera un certain nombre de représentations à la Nouvelle-Orléans pendant le carême. A Pâques ils doivent, dit-on, retourner à la Havane.

On trouvera dans la partie anglaise de notre feuille la réponse à M. Salvador Prats.

BONNES NOUVELLES POUR LE TEXAS.

Les détails qui suivent nous ont été fournis par M. Franklin Combs, arrivé de Vera Cruz à la Balize par le *Solicaty*.

Il y avait à bord du steamer dont nous venons de dire le nom, quelques jours avant le départ de M. Combs de Vera-Cruz, un nombre infini de fashionables des deux sexes, qui admiraient à loisir les moindres détails du navire, quand on aperçut dans le lointain un bâtiment de guerre portant pavillon américain. On trouva étrange qu'il n'entrât pas dans le port, puisqu'il n'en était qu'à portée de canon. Quelques instans après, un bâtiment mexicain le *Picoteo*, poursuivant un riche chargement, mit à la voile pour Tampico, ce quelque autre port du littoral, et se tarda pas à approcher du bâtiment de guerre qui venait d'exciter à un si haut point la curiosité des spectateurs. Ce dernier abattit aussitôt le pavillon américain, et l'unique *Etoile* du Texas s'éleva majestueusement au haut du mât. Un coup de canon fut tiré, puis un second, puis un troisième, puis un quatrième, etc. jusqu'à ce que le navire mexicain qui jusqu'ici avait tâché de regagner le port, abaissât enfin son pavillon, et devint la proie du bâtiment étranger.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance de Lundi 14 février 1842.

M. Rogers présente un mémoire de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane, demandant qu'il lui soit permis d'entrer en liquidation, et qu'à ces effet il lui soit accordé un délai de cinq ans, afin de retirer ses billets de la circulation, &c. La communication est renvoyée au comité sur les Banques.

M. C. M. Conrad présente une pétition d'un certain nombre de citoyens de la 2me municipalité demandant la création de nouvelles limites de la dite municipalité. Référé à la délégation d'Orléans.

M. Couvillon présente une pétition qui est référée au comité sur les réclamations et griefs.

M. C. M. Conrad présente au nom du comité des finances, trois bills amendés, lesquels avaient été primitivement introduits par le pouvoir exécutif, confirmément à une résolution de la Chambre: "un bill pour augmenter les revenus de l'Etat"; "un bill pour réduire les dépenses de l'Etat en diminuant les salaires des employés" "Un bill pour pourvoir à l'entretien de l'hôpital de Charité", lesquels sont frais comme étant de nature à rendre du jour pour mercredi.

Sur motion de M. Rogers, la Chambre s'occupe du bill relatif au jury de police et aux différens shérifs de la paroisse d'Orléans. Le bill passe après avoir été lu une seconde et troisième fois.

Sur motion de M. Ingue, la Chambre s'occupe du bill [provenant du Sénat] pour amender l'acte qui détermine les pouvoirs du jury de police de la paroisse Jefferson. Le bill passe après avoir été lu trois fois.

La Chambre s'occupe des amendemens du Sénat au bill dont l'objet est d'établir un système uniforme au arpentages et plans de sûreté, et y donne son concours.

La Chambre s'occupe des amendemens du Sénat au bill dont l'objet est de prévenir tout procès qui ne tendrait qu'à persécuter inutilement les banques, et donne son concours à tous, excepté le dernier qui est unanimement rejeté.

La Chambre s'occupe du bill pour incorporer l'institution d'humanité, lequel subit une première lecture.

Sur motion de M. Hunt, la Chambre s'occupe des amendemens du Sénat dont l'objet est de prévenir plus efficacement l'introduction dans l'Etat de personnes d'une nature libre, et y donne son concours.

Une résolution du Sénat, relative aux recherches géologiques de MM. Forshey et Carpenter, est lue deux fois et adoptée avec un amendement.

Sur motion, la Chambre s'occupe du rapport relatif aux différends qui existent entre la Virginie et New-York.

M. Hunt demande l'adoption du rapport, et des résolutions; sa motion est adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour.

M. Vorhies, comme chef du comité des enrôlemens, annonce comme d'usage enrôlés, les bills suivans: un pour changer l'époque des sessions de la Cour de District de la paroisse Claiborne; un acte pour changer l'époque des sessions des Cours de District et de Paroisse de la paroisse des Avoyelles; un acte pour amender la charte de la société d'Israélites.

Le bill qui accorde aux banques le pouvoir de liquider, est à l'ordre du jour, M. Webster propose de différer le bill sur le bureau, sujet à l'appel.

M. Canon s'oppose à cette motion.

MM. Conrad, de Baton Rouge, et Winchester, se déclarent en faveur de la motion.

Les voix étant recueillies, la motion est adoptée par 51 oui contre 43 non.

L'orateur nomme MM. Morse, Wells, Lowry, Spencer et Fermer du comité pour examiner le résultat des travaux géologiques de MM. Carpenter & Forshey.

Sur motion, la Chambre s'ajourne.

Remerciemens du Consul Marocain au commandant du Woodbury.

Il est du devoir de tout homme d'honneur de rendre hommage au noble désintéressement de ceux qui, sans autre motif que celui de l'amour de l'humanité, saisissent avidement toutes les occasions d'être utiles à leurs semblables, surtout quand les services rendus sont de telle nature, qu'ils se gravent pour toujours dans le cœur de ceux qui en sont l'objet. Les secours offerts à quelques-uns de nos concitoyens, par le digne commandant de la goélette de guerre américaine *Woodbury*, M. H. P. Jones, sont de ceux dont on garde un éternel souvenir.

Comme Consul du Mexique à Cuba, et comme homme privé, je crois de mon devoir de témoigner publiquement à M. Jones et à ses officiers, toute la reconnaissance que j'éprouve de la belle action qu'ils ont faite ; je les remercie bien sincèrement d'avoir arraché à la mort ceux de mes compatriotes qui firent naufrage sur le banc de Bahama, dans leur voyage de New York à Vera Cruz. à bord de la goélette américaine *Liberty*.

Je dois en terminant faire agréer mes remerciemens à M. le collecteur de la Douane de Cayo-Hueso, M. Gordon, à M. Brown, consul de France et d'Espagne, et à M. Calhoun, consul des Etats-Unis, et je les prie de vouloir bien croire que je ferai part à mon gouvernement de tous les généreux qui ont trait au naufrage et au sauvetage des Mexicains, car il serait malheureux que de si nobles actions restassent ensevelies dans l'oubli.

Havane, 7 février 1842.

Signé JUAN FERNANDEZ DE LA VERGA.
Consul Mexicain.

INTERIEUR.

Le steamer Britannia est parti de Boston pour Halifax et Liverpool, le 1er. février. Nous remarquons parmi les noms des passagers, celui de M. A. C. Bidwell, porteur de dépêches importantes pour notre ambassadeur à Londres.

Manufactures Américaines.—Les articles manufacturés aux Etats-Unis, dans le courant de l'année 1841, représentent une valeur de $200,000,000.

Nous voyons par les feuilles du Nord que les détails relatifs à la perte du Peacock, ont été reçus par le département de la marine.

CANDIDATS.—A une assemblée des membres locofoco de la législature du Mississipi, il a été résolu que M. Martin Van Buren et M. Richard M. Johnson, seraient portés comme candidats, le premier à la présidence, et le second à la vice présidence des Etats Unis.

—Les revenus de la vente des terres publiques au Wisconsin, pendant l'année dernière, se sont élevés à $381,206.

LE BRANDYWINE.—Les journaux du Nord publient l'extrait suivant d'une lettre écrite à bord du vaisseau de guerre américain le Brandywine:

Depuis notre arrivée dans la Méditerranée, la capitaine Gresinger nous a tenus constamment occupés. Depuis deux mois que nous sommes arrivés de ce côté de l'Atlantique, nous avons visité Lisbon, Cadix, Gibraltar, Malaga, Mahon, Marseilles, Gênes et Livourne. Nous étions sur le point de faire voile de cette dernière ville pour le port de Naples, quand nous avons été rappelés à Mahon, vers la fin de septembre, par l'arrivée du commodore Morgan, qui venait prendre le commandement de l'escadre. Nous avons quitté Minorca, vers les premiers jours d'octobre, accompagnés des corvettes Fairfield et Preble, et avons couru à l'Est jusqu'à la hauteur de Malte. Après une semaine de séjour dans chacun des ports de Syracuse et de Naples, nous sommes maintenant en voyage pour Port Mahon.

Le correspondant de N. Y. *Commercial Advertiser*, écrit à ce journal, de Nassau, N. P., en date du 25 janvier:

"La goélette *Pantaloon*, capitaine Webster, partie de Port au Prince pour Baltimore, avec un chargement complet de bois de Campêche, s'est perdue, le 23 décembre dernier, près de l'île aux Chats. Le capitaine et les officiers de la goélette se sont sauvés."

Le brick *Cumberland*, capitaine Thurber, parti de St.-Yago pour Philadelphie, est entré en détresse dans ce port le 18 de ce mois. Il avait éprouvé de forte coups de vents qui lui avaient mis ses voiles en pièces et par suite desquels il s'était déclaré une voie d'eau.

TENNESSEE.—Il paraît, d'après le dernier recensement, que le nombre de personnes blanches résidant au Tennessee, au-dessus de l'âge de vingt ans, qui ne savent ni lire ni écrire, est de 58,531—Un onzième de la population !

Sucre à Calcutta.—Nous lisons dans le *New York Express*: Une lettre de Calcutta, en date du 16 septembre dernier, nous annonce que ce pays subit une complète transformation. Les changemens qui s'y opèrent tous les jours affecteront particulièrement l'industrie commerciale. L'uniformité de droit imposé depuis peu en Angleterre sur le sucre et le rum, est la cause de ce progrès. Il y a quatre ans, il ne s'exportait de port de Calcutta que 4000 tonneaux de sucre annuellement ; le chiffre de l'exportation, cette année, s'élevera probablement à 30,000 tonneaux, et représentera une valeur de 3,000,000 de livres sterling. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce sucre, dont on faisait si peu de cas auparavant, et que l'on croyait d'une qualité très inférieure, est celui qui trouve à cette heure sur le marché de Londres le débit le plus facile.

EXTERIEUR.

HAVANE.

Nous avons reçu par l'arrivée du steamer *Natchez*, capitaine Stetler, nos journaux de la Havane jusqu'au 10 du présent mois.

Par un batiment venant d'Espagne arrivé le 7, à la Havane, on y avait reçu des nouvelles de Madrid jusqu'au 31 décembre et de Cadix jusqu'au 5 janvier.

ESPAGNE.—L'ouverture des Cortès a eu lieu le 26 décembre avec grande pompe. Le discours du duc de la Victoire régent du royaume, est fort long. En voici un sommaire : Il se félicite de la bonne harmonie qui continue à exister entre son gouvernement et ceux des puissances étrangères ; il annonce la ratification du traité de paix et de reconnaissance conclu avec la république que de l'Equateur, il annonce aussi qu'il a été conclu des traités de la même nature avec les républiques de l'Uruguay et du Chili, et qu'on suivra la même politique avec les autres Etats ayant apparteuu autrefois à la monarchie espagnole. On s'occupe d'un traité avec le Portugal, relatif à la navigation du Tage.

L'Angleterre a donné satisfaction pour l'affaire désagréable de Carthagène, et la France a vu avec peine la violation du territoire *del Pais Quinto*. Et pour éviter à l'avenir de pareils désagrémens on est en négociation avec le roi des Français pour un traité explicatif.

Après avoir parlé de l'échauffourée d'octobre et des événemens de Barcelone, du rétablissement de la paix, du triomphe des lois, du bon esprit qui anime l'armée et les milices nationales, il déplore l'état où se trouvent maintenant en Espagne les routes et les chemins publics par suite de la longue guerre civile qui vient de se terminer: promettant que le gouvernement ne perdra pas de vue ce qui touche aux intérêts de l'agriculture etc.

L'instruction publique a reçu déjà d'importantes améliorations. Si l'armée et les milices provinciales ont subi d'utiles réformes, la réduction de ses forces et la réforme de la garde ont procuré d'importantes économies. La justice s'administre avec promptitude et régularité en attendant l'époque prochaine, sans doute, où la législation sera réformée par les nouveaux codes. La confection desquels on travaille sans relâche. D'ailleurs les nouvelles lois abolissant les tribunaux spéciaux, et celles relatives à la vente des biens du clergé ont déjà produit le meilleur résultat et l'on peut espérer en conséquence de voir bientôt les ressources de l'Etat s'accroître dans une très rapide progression.

La marine qui en d'autres temps fit la gloire de la nation et qui depuis a été presque anéantie, attire toute l'attention du gouvernement. La marine marchande sur laquelle doit naturellement s'appuyer la marine militaire est aussi l'objet de notre sollicitude.

Une fois la paix bien rétablie, le commerce trouvera dans le nouvel état de choses, délivré des entraves du passé, une source de prospérités qui favorisera puissamment à son tour le crédit public et privé.

Parmi les projets de loi qui vous seront présentés, vous remarquerez celui relatif aux lois organiques et celui sur la liberté de la presse destiné à mettre un frein à la license qui diffame par système, qui calomnie par calcul et qui conspire pour servir des intérêts de ceux-ci.

Pour généraliser l'administration il vous sera aussi présenté un projet de loi sur les *fueros* des provinces Basques et un autre consacrant une nouvelle et meilleure division du territoire.

Un autre sera relatif à l'organisation des tribunaux et sur l'inamobilité des magistrats, la responsabilité des notaires etc.

"Messieurs les sénateurs et députés, dit-il en terminant, la nation vous regarde, comptant sur votre sagesse et votre patriotisme. Votre mission est grande et régénératrice, et le titre de l'immortalité vous réserve une page d'or. Ecrivez sur vos efforts : sur le cœur plein de franchise d'un soldat qui a toujours combattu pour la liberté et la gloire de sa patrie. N'oubliez pas que des factions aussi débiles que criminelles prétendent dans leur délire, combattre la constitution et le trône pour décréter la sainte cause que nous défendons et soulever l'Europe contre nous. Ces nouveaux nœuds d'une union sincère et consolidera la triple constitutionnel d'une reine innocente dont le nom magique a toujours triomphé des ennemis de la liberté. Je n'ambitionne rien ; à ma patrie appartient ma vie et le gloire de la servir avec loyauté forme mon patrimoine."

—On trouve dans et Noticias y Lucero du 8 février, l'anecdote suivante sous le titre de "fait historique" et qui nous paraît mériter confirmation: "Dans l'après-midi du 16 janvier Madame Arambulit y Renteria de Trinité revenait avec quelques autres dames de ses amies de la maison de son père, M. Alonso, sur une *estancia* sur les bords de la rivière de Guarabo, lorsqu'un misérable se précipita sur ce dernier sans défense. Madame A., moins heureuse que ses compagnes, lesquelles parvinrent à s'échapper, fut saisie par cet homme qui lui donna à choisir entre le déshonneur et la mort. Le choix ne pouvait être douteux pour son noble cœur : elle mourut."

—Une correspondance dont il nous a été donné communication porte ce qui suit sous la date du 10 février :

Relativement à l'arrangement définitif concernant l'arrivée et le départ des steamers de Southampton, il n'y a rien d'arrêté, quoiqu'on ait distribué une forte brochure sur ce sujet. On dit même que notre port ne sera plus celui du rendez-vous général, mais qu'on choisira Nassau à cet effet. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit d'assez mauvais œil ici, à tort ou à raison, l'arrivée si fréquente de batimens anglais.

Il n'y a en ce moment que deux steamers de la compagnie dans le port, le Thames, qui attend l'arrivée du Forth (attendu le 14 ou 15) et celle du Tay et du Solway pour se remettre en route pour Nassau, les Bermudes, Payal et Southampton. Le Tay a donné sur les récifs à la *punta* en sortant du port samedi dernier mais il s'en est tiré sans forte avarie.

"La corvette française Sabine, commandant Comac-Damanoir a jeté l'ancre dans notre port avant-hier, venant de Pensacola. Nous avons aussi dans le port une corvette anglaise le Thunderer etun cutter américain le Woodbury. Les batimens de guerre espagnols sur la rade sont la frégate la Isabel II, le brick Jason, la goélette Infanta et les deux bateaux à vapeur Congreso et Regente.

"Fanny Elsler commence ses représentations la semaine prochaine. L'argent étant devenu rare, elle ne trouvera plus autant de fous disposés à lui jeter des doublons. Cependant son engagement est pour dix soirées à raison de $1,900 par soirée : ce qui n'est pas mal du tout.

"La troupe italienne a aussi rendu ses représentations jusqu'à Pagues.

"Fanny Elsler n'avait pas encore paru le 10 février sur la scène Havanaine. "La gracieuse Sylphide, c'est le feuilletoniste du *Diario* qui parle, se prépare à ramasser les nombreuses couronnes qu'on lui tressé *en ce moment*." La troupe équestre, qui naguère était engagée au théâtre américain de notre ville, fait fureur à la Havane. On admire M. Levi North, on admire M. Otto Motty, on admire le petit Hernandez; et il faut avouer que ces trois individus méritent bien l'admiration d'un peuple aussi enthousiaste que le peuple cubanais. North est un superbe écuyer, Motty, un athlète, et Hernandez, un prodige.

—Il était entré dans le port de la Havane, pendant le mois de janvier : Cent trente trois batimens dont 46 Espagnols, 72 Américains, onze Anglais, deux Danois et deux Hambourgeois.

VARIÉTÉS.

L'ECOLE DES JUGES D'INSTRUCTION.

(*Voir l'Abeille d'hier.*)

III.

Quelques jours plus tard, il y avait bal chez M. Solencourt, riche banquier de la rue Neuve-des-Mathurins. Un petit groupe de trois jeunes filles assises sur les premiers gradins, et de deux jeunes gens debout devant elles, s'était formé près d'une croisée. On parlait de la futilité des conversations entre danseurs, vieux sujet presque aussi futile que les conversations mêmes.

"On croirait, dit tout à coup une jolie blonde, que ce monsieur décoré nous regarde. Le connais-tu, Marcelle ?

—Je ne crois pas."

Un des jeunes gens se retourna vers l'endroit indiqué : "Ah ! je le connais, moi. C'est M. Frémyn, un de nos plus grands magistrats. C'est singulier : Je ne sais pas qu'il connût M. Solencourt.

—Est-ce un danseur de plus pour nous ?

—Lui ! Oh ! n'y comptez pas, mesdemoiselles. Il n'a, je crois, dansé de sa vie. C'est la première fois que je le vois dans un bal."

Au même instant le héros de la conversation s'avança, et, d'un regard, s'enquit de celle qui avait été désignée sous le nom de Marcelle. Il lui dit : "Mademoiselle veut-elle me faire l'honneur de danser la première contredanse avec moi ?" Il y eut un moment de stupéfaction. Marcelle accepta, et quand son cavalier se fut retiré, elle reçut les félicitations de ses compagnes et des jeunes gens pour avoir conquis à la danse un indifférent, sinon un rebelle.

L'orchestre donna le signal, et la jeune danseuse fut bientôt en place près de son cavalier.

"Mademoiselle, lui dit-il, je suis, je ne sais si vous le savez, M. Frémyn, juge d'instruction. Vous êtes, si je ne me trompe, Mlle. Marcelle Bernier ?

Chaine des dames.

"Cette exhibition de noms et de qualités peut vous surprendre ; mais, je ne vous cacherai pas mademoiselle, que, bien que nous soyons au bal, je me trouve dans l'exercice de mes fonctions. Je suis pour vous un juge d'instruction, et vous êtes pour moi un témoin que je vais entendre.

En avant deux.

"Je vous demande pardon de vous faire une pareille surprise ; mais comme je ne voulais point, par une attention à comparaître dans mon cabinet, éveiller l'attention de votre famille et vous exposer à un interrogatoire délicat, j'ai mieux aimé m'assigner moi-même à comparaître devant vous.

Poule.

"Je n'ai pu trouver de meilleure occasion qu'un bal pour vous parler sans donner lieu à des remarques et sans exciter des soupçons. Vous deviez venir à celui-ci ; je m'y suis fait inviter, bien que je ne sois pas de la société de M. Solencourt. Je vous ai engagée, quoique je ne sache pas danser, ce qui vous aurait frappée déjà si vous connaissiez quelque chose de mon tempérament. Mais, n'importe! au prix d'un ridicule, je n'hésiterais pas à vous engager une embarras.

Pastourelle.

"Je viens au fait : Un jeune homme est détenu sous prévention d'un délit grave. Une lettre chiffrée a été trouvée chez lui, et cette lettre, qu'on est parvenu à traduire, est signée de votre nom.

—Vous vous trompez, monsieur....

—Eh quoi, serait-ce faux ?

—Non, je parle du pas. Vous partez avec notre tour."

M. Frémyn s'était déjà trompé si souvent sans être averti, qu'il est à croire qu'on le reprenant cette fois Mlle Marcelle voulait seulement cacher son trouble et son embarras.

"Je disais donc que cette lettre est signée de vous....

Galop.

"Je ne puis vous la montrer, parce qu'il y a trop d'yeux que cela pourrait frapper, mais je vais vous dire ce qu'elle contient. (M. Frémyn récita la lettre.) Maintenant répondez moi franchement.....

—Monsieur....

Le trouble de la jeune fille n'avait fait que croître, et la contredanse était finie.

—Il faut pourtant que nous achevions cette conversation, ajouta le juge en conduisant la danseuse à sa place. On va jouer une valse; je ne sais guère valser.. Valsez-vous ?

—Rarement, mais pour cette fois j'accepte."

Cinq minutes après, le couple tournoyait aux accords d'un des plus beaux motifs de Strauss.

"Vous comprenez, mademoiselle, combien une réponse est nécessaire ! On ne servira à prouver un audacieux mensonge comme circonstance aggravante d'une conspiration; un qui justifiera un malheureux qui a proposé soupçonné."

Et comme Mlle Bernier hésitait encore à répondre. "Ne craignez rien; une juge d'instruction est un confesseur. Le magistrat a besoin de connaître un moment votre secret ; une minute après, l'homme du monde ne sera son souviendra plus.

—Eh bien....oui.

—Et cette lettre était adressée à....

—A M. Eugène Lonel."

Tout cela s'était dit au mouvement le plus rapide d'une valse. Les deux jeunes gens entraînés au tourbillon avaient marché plusieurs fois autour de la salle sans leur allemand. Marcelle n'avait pas besoin de chercher un mensonge pour expliquer la rougeur qui couvrait ses joues.

Quant à M. Frémyn, il était essoufflé, éreinté à la poursuite de la vérité, mais il avait fini par atteindre, à la course du jeune homme qui devait, dès le lendemain matin, faire mettre Eugène Lonel en liberté. Le cœur lui palpitait, et la tête lui tournait, mais sa conscience était calme et tranquille.

IV

L'histoire pourrait être finie là; toutefois il ne sera pas inutile de vous dire quelles suites eut pour notre juge d'instruction. Je vous dois ce complément, à l'honneur de la Providence, qui, pour l'édification du lecteur, veut, comme vous le savez, que le vice soit toujours récompensé.

Au moment où Marcelle, encore haletant, cherchait à se remettre de sa fatigue, un de ses amis, le jeune homme de la conversation, l'aborda :

"Tudieu ! comme vous avez dansé, mon respectable magistrat !.... deux fois de suite avec la même danseuse ! Il est vrai que Mlle Marcelle est fort séduisante.

Ce que le juge avait voulu éviter par dessus tout, c'étaient les remarques indiscrètes. Tourmenté de ces observations, il s'efforça de leur donner le change.

"Je danse quelquefois.....souvent.....

—Je ne m'en étais jamais aperçu.

—On m'a montré Mlle Bernier, et comme je connais son père.....

—Ah !

Et pendant ce temps, M. Frémyn entendait ailleurs un autre dialogue :

"Ton cavalier, Marcelle, a beaucoup de bonne volonté, mêmes beaucoup de talent.

—Je crois qu'il connaît mon père.

Et la cour nation qui n'a pas tari ! Sans doute il ne s'agissait pas, cette fois, de la chaleur étouffante, de la foule, etc. Il a dû te dire bien de choses aimables, car tu l'écoutais avec une attention.....

—Mille parlions de choses et d'autres. M. Frémyn cause fort bien....

—Ah ! .....

Le juge n'hésita plus; il s'approcha pour inviter Mlle Marcelle. De même qu'il danserait pour ne pas sembler avoir fait une exception équivoque, de même c'était de même qu'il put, pour ne pas avoir l'air de croire qu'il avait tenu à ce que Marcelle une conversation plus animée. Par la même raison, il invita une troisième danseuse, dansa de même et cause de même.

La courbature devint certaine. Mais il n'était pas pas au bout de ses malheurs..... Un de ses amis vint lui proposer la boulotte.

"Je danse un bal mercredi prochain, et je compte sur vous.

—Vous savez que je m'abstiens.....

—Oh ! jusqu'à présent je me suis payé de ces raisons, mais vous avez fait vos preuves ce soir. D'ailleurs, puisque vous venez au bal chez Solencourt, je vous connaissez à peine, vous ne sauriez refuser d'y venir chez moi."

L'argument était pressant : le juge consentit.

Ce mercredi il dansa et causa; puis ce fut le tour d'une autre invitation; et partant, d'autres danses et d'autres conversations. Jamais homme d'une gravité telle et taciturne n'avait été, en apparence, plus complètement métamorphosé.

—Vous m'objecterez peut être que vous ne voyez pas encore le doigt providentiel et la récompense de la vertu ? Attendez un peu :

A force de danser, M. Frémyn devint pour les maîtresses de maison, pour les mamans et pour les demoiselles, un cavalier précieux; à force d'appliquer toutes les ressources d'un esprit distingué à varier ses conversations, M. Fremyn se fit une réputation d'homme aimable. Il fut lancé dans le monde et très recherché. Il en résulta pour lui un mariage riche et brillant. Je crois, mais je ne l'affirmerai pas, que ce fut avec l'amie de Marcelle.

Puisse son exemple avertir, et sa fortune tenter ses sœurs collègues ! S'il n'eût pas mis de l'art dans l'exercice de ses fonctions, M. Frémyn aurait, aujourd'hui, Mlle Bernier, compromis une jeune fille, troublé toute une famille, forcé peut-être Marcelle, par honte, à une dénégation mensongère qui aurait fait condamner un innocent; en outre, il ne serait pas, lui Frémyn, un des plus riches et des plus heureux magistrats du ressort, éligible et bientôt député peut-être.

Mais non, certains juges sont des routiniers classiques qui continueront à traiter les petites comédies et les drames intimes de leurs instructions, d'après les règles d'Aristote, une seule exceptée. Si ces messieurs affectionnent l'unité de lieu, ce point de toujours placer la scène dans leur cabinet, ils ont par malheur pour les détenus préventifs, une sympathie beaucoup moins vive pour l'unité de temps.

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

☞ Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

PENDULES.—Le soussigné a reçu dernièrement des pendules nouvellement inventée, marchant trente heures, 8 et 30 jours. Aussi, pendules en bois avec ou sans cloche. GEO. GRANT.
15 fév 20, Douane

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ENTREES.

Navire Fanikee, Goodmanson, New York, A Cohen
Gen. Veazie, Cunillard, Havre, R & J P Whitney
Colombie, Robinson, Brême, Hagedorn & Cramer
Navire à vapeur New York, Wright, Galveston,
Hawthorn & Woods
Alabama, Windle, Havane,
Merle, Boylle & co
Brick Omar, Snow, Boston, J A Merritt
George Andrews, Peterson, Laguire,
Schmidt & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Post Boy, Kinney, des Passes—avec la barque Ranger.
Bateau de remorque Pilot, Clark, des Passes—avec le navire Eulalie et la goel. Henry Clay.
Bateau de remorque invincible, Howren, des Passes—avec le navire Manco et la goel. Clarissa.
Bateau de remorque Star, Heston, des Passes—avec la barque Calliso et la goel. Revalleo.
Navire Manco, Wade, 38 de Cadiz.
Navire fr Eulalie, Thore, 46 de Bordeaux.
Barque Calliso, Haynes, 43 de Bordeaux.
Barque Ranger, Merrill, de Palerme et Gibraltar.
Brick Ths. Stanley, Lock, de Demerara.
Brick Clarissa, Wells, de Boston.
Goel. Henry Clay, Auld, de Port Lavaca [Texas]
Goel. Essex, Wall, de Tampa Bay.
Goel. Candid, Wilkins, de la Mobile.
Navire à vapeur Natchez, Swiler, en 3jours de la Havane.
Steamer Baton Rouge, Walworth, Vicksburg.
" Farmer, Edwards, Ouachita.
" Angora, Bullock, Bayou Sarah.
" Alice Gray, Sturgeon, Louisville
" Maid of Kentucky, Lillard, Wm Landrig.
" Vicksburgs, Glover, de Vicksburg
" Maid of Arkansas, Mitchell, Yazoo City.
" Meridian, McDonald, St. Louis.
" Panola, Haygood, Opelousas.
" Smelter, au Stock Landing.

MEMORANDA.

Le navire à vapeur Solon, de la ligne royale de malle, est arrivé à la passe S. O. le 10 courant, venant de Vera Cruz et Tampico. Il est resté aussi près de la rive que sa force le lui permettait, et après une attente de 30 heures durant laquelle il a alternativement tiré le canon de détresse pour annoncer son arrivée aux bateaux avoisinans, dans ce moment pour l'Angleterre, touchant à la Havane, sans avoir pris les malles de la Ville.

New-York, 2 fev—Arrivés, brick New-Orleans, Alden, N. Orléans, navire John Linton, Stark, de.

Boston, 2 fev—Annonces par le télégraphe, navires Viola et Lucy, de la N. Orléans. Expédiés, brick Homer, N. Orléans. 31 janvier, arrivé, brick Smyrna, Comings, Nlle. Orleans.

Philadelphie, 1 fev—Arrivés, nav Chester, Vandyke, N. Orléans; nav. Ohio, Hatch, do, barque Josephine, Johnson, de br ck Danube, Lane, goel Lafayette, Lawson, do. Petersbourg, 27 janv.—Arrivé, brick Créole, Eason, Nlle. Orleans.

Havane, 6 fev—Arrivés, Mistico Carmen, Mobile; goel Hero, N. Orléans; arrivé le 8, brick Pacific, N Orléans; expédié, brick Adelle, N. Orléans.

A la Havane pour la N. Orléans, le 10 fev, brick Atlantic, Wheeler, partant sous peu ; goel Hero, Babster.

DERNIERES DATES.

New York	fev	3	Londre	jan 3
Boston	fev	4	Liverpool	jan 4
Philadelphie	fev	1	Paris	jan 1
Washington	fev	4	Havre	jan 4
Baltimore	fev	4	Bordeaux	dec 26
Charleston	fev	7	Cadiz	jan 1
Vera-Cruz	jan 16		Gibraltar	jan 10
Tampico	jan 21		Malaga	fev 10
Mexico	jan 15		Roumieu	fev 9

BILL SUR LES BANQUES,
[EN FRANCAIS.]

Tel qu'il a été adopté par la Législature de la Louisiane.

A vendre au bureau de lecture de CURNS, attenant à la Poste, au Merchant's Exchange, et à l'ABEILLE.
10 f Prix : 25 cents.

☞ Le steamship NEW YORK, pour Galveston, partira positivement aujourd'hui, à 10 heures A. M.
14 février

☞ Le navire St. Mary, capitaine Foster, est maintenant en déchargement trois poteaux audessous du marché aux légumes. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises dans les 6 jours, faute de quoi elles seront entreposées aux magasins de la Douane. 12 fev

☞ Le navire TYPECANOE, de Baltimore, est maintenant en déchargement en face de la rue Sucrerie, municipalité No 2. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
7 f—7 G REDFORD & BECK, 91 Commune.

☞ Le brick Lime Rock, de Charleston, est maintenant en déchargement vis a vis les magasins triangulaires. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises. 12 fev

☞ Les consignataires de 3 nègres à l'ordre de H. W. Campbell, enregistrateur de 6 esclaves, sont invités à venir les recevoir à bord du brick Lime Rock de Charleston.
12 fev G REDFORD & BECK, 91 Commune.

☞ Le navire GODEFFROY, capitaine H Hicks, et le PRINCESS LOUISE, capitaine Rodhertis, de Hambourg, ayant obtenu un permis de cinq jours, les consignataires sont priés de prendre leurs permis en donane et recevoir leurs marchandises au débarquement, faute de quoi elles seront envoyées aux magasins publics.
SCHMIDT & Co.
16 fev 86, rue Bienville.

☞ Des avances libérales comptent seront faites sur pes sucres, mélasses, café, sel, maqueraux, et autres marchandises consignées à Messrs Bennett, White & Co. à St. Louis, Lucher M. Kennett de la maison peut donner vu au comptoir de JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Po